

SEANCE DU
14 DÉCEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice :
71

Nombre de conseillers présents :
54

Date de convocation :
8 décembre 2022

Date d'affichage :
15 décembre 2022

OBJET :
**Subventions 2023 - Versement
d'avance**

**Nombre de Conseillers ayant pris
part au vote : 59**

**Nombre de Conseillers ayant voté
pour : 59**

**Nombre de Conseillers ayant voté
contre : 0**

**Nombre de Conseillers s'étant
abstenus : 0**

Nombre de Conseillers :

- **ayant donné pouvoir : 5**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 12**

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, le 14 décembre à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle Polyvalente - 71200 SAINT SERNIN DU BOIS, sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :

M. Jean-François JAUNET - Mme Isabelle LOUIS - M. Jérémy PINTO - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - M. Cyril GOMET - Mme Frédérique LEMOINE - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Daniel MEUNIER

VICE-PRESIDENTS

Mme Viviane PERRIN - Mme Alexandra MEUNIER - M. Noël VALETTE - M. Michel CHAVOT - M. Sébastien CIRON - M. Michel CHARDEAU - M. Charles LANDRE - M. Jean-Paul BAUDIN - Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Denis BEAUDOT - M. Jean GIRARDON - M. Denis CHRISTOPHE - Mme Christiane MATHOS - Mme Séverine GIRARD-LELEU - Mme Laëtitia MARTINEZ - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Gérard DURAND - M. Felix MORENO - M. Philippe PRIET - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Gilbert COULON - M. Marc MAILLIOT - M. Thierry BUISSON - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Jean PISSELOUP - M. Marc REPY - M. Enio SALCE - M. Jean-Paul LUARD - M. Roger BURTIN - M. Bernard DURAND - Mme Valérie LE DAIN - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Bernard FREDON - Mme Chantal LEBEAU - M. Didier LAUBERAT - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - M. Abdoukader ATTEYE - Mme Paulette MATRAY - Mme Amélie GHULAM NABI - M. Gérard GRONFIER -

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

Mme Monique LODDO
Mme Marie-Thérèse FRIZOT
M. Guy SOUVIGNY
M. Sébastien GANE
M. Lionel DUPARAY
M. Yohann CASSIER
M. Laurent SELVEZ
M. Christian GRAND
Mme Pascale FALLOURD
M. Christophe DUMONT
M. Frédéric MARASCIA
Mme Salima BELHADJ-TAHAR
M. BALLOT (pouvoir à M. Felix MORENO)
Mme JARROT (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)
Mme COUILLEROT (pouvoir à Mme Laëtitia MARTINEZ)
M. COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS)
M. TRAMOY (pouvoir à Mme Christelle ROUX-AMRANE)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Félix MORENO



Vu l'article L 2311-7 du Code général des collectivités territoriales, applicable aux EPCI, imposant l'adoption d'une délibération distincte de celle du vote du budget pour l'attribution des subventions,

Le rapporteur expose :

« Le projet de budget 2023 prévoit le versement de subventions dont certaines sont supérieures à 23 000 €.

Elles doivent obligatoirement faire l'objet d'une convention d'objectifs pour être versées aux organismes bénéficiaires.

La plupart des délibérations spécifiques relatives à l'approbation des conventions d'objectifs et au versement des subventions afférentes n'interviendront que lors du prochain conseil.

Or, une association bénéficiaire, AGIRE, doit faire face à un certain nombre de dépenses et ce dès le début de l'année 2023.

Pour ne pas pénaliser cette association, il est proposé de lui verser une avance de 25 % du montant attribué au budget primitif 2023. Pour un montant global de subvention de 537 225 €, l'avance sera donc de 134 306,25 €.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,

Etant précisé que M. Sébastien GANE, Mme Monique LODDO, M. Laurent SELVEZ, M. Guy SOUVIGNY, M. Christophe DUMONT, Mme Pascale FALLOURD, M. Christian GRAND, M. Lionel DUPARAY et M. Yohann CASSIER, intéressés à l'affaire, n'ont pas pris part au vote, intéressés à l'affaire, n'ont pas pris part au vote,

Après en avoir débattu,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

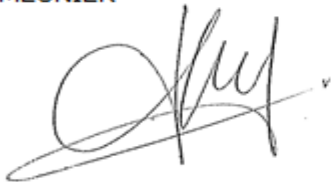
- De verser à l'association AGIRE, et à titre d'avance, 25 % du montant de la subvention attribuée au budget primitif 2023, soit 134 306,25 €.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 16 décembre 2022
et publié, affiché ou notifié le 16 décembre 2022

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME


LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Daniel MEUNIER



LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Daniel MEUNIER



BUDGET PRIMITIF 2023- SUBVENTIONS

DESIGNATION	Subvention attribuée BP 2023	Avance 25 %
<u>Economie solidaire</u>	537 225,00	134 306,25
TOTAL	537 225,00	134 306,25